



CHASSEURS DE PARIS

n° 14 – printemps 2008

Lettre d'information aux chasseurs parisiens, adhérents de la FIC Paris – HSV

Fédération Interdépartementale des Chasseurs de Paris – Hauts-de-Seine, Seine-Saint-Denis, Val-de-Marne

Toutes et tous à l'assemblée générale du 27 mars 2008 !

Vous êtes adhérents à la Fédération Interdépartementale des Chasseurs de Paris, Hauts-de-Seine, Seine-Saint-Denis, Val-de-Marne, et vous avez à cœur de lui témoigner votre intérêt et votre attachement.

L'assemblée générale vous en donne l'occasion : c'est l'assemblée générale de votre Fédération !

Même si les chasseurs de Paris et de la petite couronne, sont par nature amenés à aller chasser dans bien d'autres départements, il est indispensable pour l'avenir de la chasse qu'ils montrent l'intérêt qu'ils portent à ce loisir.

Cette rencontre est une occasion unique pour présenter ce que notre Fédération fait pour ses adhérents, quels services elle leur apporte, quelles sont ses réalisations, quels sont ses projets, à quels problèmes elle doit faire face.

La chasse a besoin de l'adhésion de tous ses participants.

Donc, rendez-vous :

jeudi 27 mars 2008, à 18h00 (accueil à partir de 17h30)
à la Maison de la Chasse et de la Nature – Salle « François Sommer »
60, rue des Archives – 75003 Paris

Je compte sur votre présence !

Bien cordialement, en Saint-Hubert

Georges Dutruc-Rosset
Président de la FIC Paris-HSV

Combien d'adhérents ?

La saison de chasse 2007-2008 se termine en montrant une légère érosion du nombre des chasseurs sur l'ensemble du territoire français.

Pour la FIC Paris-HSV, le nombre de permis validés atteint 9 876 contre 10 370 l'année passée.

Cependant, dans le cadre de la validation du permis de chasser pour la saison 2007-2008, deux services proposés par notre Fédération connaissent un intérêt croissant :

- la validation par Internet avec 1 995 adhérents (contre 1 133 pour l'an dernier),
- le contrat d'assurance associé au permis de chasser avec 4 784 adhérents (contre 4 117).

Résultats et taux de réussite

Au cours des trois années écoulées, les candidats à l'examen du permis de chasser préparé dans le cadre des formations FIC Paris-HSV - FICEVY sur le site de Bailly, ont régulièrement connu de très bons taux de réussite pour les épreuves pratiques (85 %, 83 % et 84 %) sur un millier de candidats.

Pour les épreuves théoriques, les taux de réussite n'ont cessé de progresser passant de 78 % en 2005 à 89 % en 2006 et à 91 % en 2007.

Ces résultats très satisfaisants prouvent l'excellent niveau de connaissance des candidats à l'examen du permis de chasser mais aussi leur très bonne préparation à ces épreuves qui découle de la qualité des formations dispensées par la FIC Paris-HSV et la FICEVY.

Formations pour le Brevet Grand Gibier 2008 à Paris

Après avoir organisé en octobre et février des réunions d'information pour présenter le Brevet Grand Gibier, l'Association Interdépartementale des Chasseurs de Grand Gibier de Paris-HSV ouvre son cycle de formations le 12 mars avec une première séance consacrée au cerf.

Huit séances sont prévues jusqu'au mois de juin. Elles porteront sur les espèces animales, les armes, la balistique et les optiques, les pathologies, la réglementation et la sécurité, la sylviculture et la forêt. Elles ont lieu à la Maison de la Chasse et de la Nature, 60 rue des Archives à Paris 3^e.

Les dates programmées pour l'examen du Brevet sont le dimanche 25 mai pour les épreuves pratiques (tirs sur cible fixe et mobile), et le vendredi 6 juin pour l'épreuve théorique.

Information : Alain Collorec, tél. 06 81 29 37 11 - mél. collorec.alain@wanadoo.fr .

Rendez-vous au Paris Country Show

Le Paris Country Show a lieu du vendredi 29 février au lundi 3 mars au Parc des Expositions de la Porte de Versailles à Paris. (NB : la journée du 3 mars est réservée aux professionnels).

Ce salon qui se déroule en même temps et à proximité immédiate du Salon de l'Agriculture, affirme la volonté de ses organisateurs de rechercher un rapprochement entre chasseurs et agriculteurs dont les intérêts sont communs dans le développement durable des habitats et des espèces sauvages.

La FIC Paris-HSV qui héberge sur son stand l'association Actéon et le Club des Jeunes Chasseurs d'Île-de-France, offre à tous ses adhérents une entrée gratuite au Paris Country Show.

Formation au piégeage

Au cours des deux années passées, notre Fédération a organisé 8 sessions de formation au piégeage qui ont permis d'accueillir 110 nouveaux piégeurs.

Pour 2008, les nouvelles formations sont programmées les 15 et 16 mars, 26 et 27 avril, 14 et 15 juin, 6 et 7 septembre. Elles sont dispensées sur le Domaine présidentiel de Marly-le-Roi (Yvelines).

Les frais d'inscription à la formation « agrément de piégeur » sont de 50 € et comprennent deux repas, le guide du piégeur et les documents de piégeage.

Pour tout renseignement, contacter le 01 55 60 18 78.

Question d'un chasseur de Paris

Mon permis de chasser me coûte cher. Où va l'argent ?

Dans le n° 11 de notre Lettre « Chasseurs de Paris », nous indiquons les différents postes qui composent le prix total d'un permis de chasser national « grand gibier » validé à Paris (soit 333 €).

Rapporté en pourcentages, ce montant est réparti en :

- 20 % pour la FIC Paris-HSV (votre Fédération),
- 61 % pour l'ONCFS (Office National de la Chasse et de la Faune Sauvage),
- 19 % pour la FNC (Fédération National des Chasseurs).

Notons que dans le cadre de la péréquation relative à la « prévention et indemnisation des dégâts de grand gibier », la FNC reverse à la FIC Paris-HSV un montant de 20 000 € sur les 500 000 € qui ont été collectés auprès des chasseurs parisiens payant un timbre national grand gibier.

Quel document faut-il présenter pour voyager avec son arme de chasse ?

Quand on franchit les frontières à l'occasion d'un voyage de chasse, il est indispensable de pouvoir justifier de la détention légale de l'arme de chasse transportée.

La « Carte européenne d'armes à feu » répond à cette obligation.

Cette carte, valable cinq ans, est délivrée par les préfetures et à Paris par la Préfecture de Police.

Service des armes – 4^{ème} bureau - 36 rue des Morillons (Paris 15^e). Tél. : 01 55 76 25 27.

« Le Saint-Hubert », au service de la chasse et du monde rural.

Pour être encore une fois, comme il l'a été dès sa création en 1902, instigateur des réformes qui concernent la chasse et les chasseurs, « Le Saint-Hubert Club de France » vient de donner à sa revue bimestrielle « Le Saint-Hubert » une nouvelle orientation éditoriale.

Avec une nouvelle maquette plus aérée, ouverte et dynamique, des articles de fond ou des rubriques orientés sur les trois thèmes de la ruralité, de la chasse et de la biodiversité, « Le Saint-Hubert » veut replacer la chasse française au cœur des débats de société et faire que le monde rural et tous ses acteurs parmi lesquels figurent les chasseurs, soient reconnus et respectés.

Pour toute information : « Le Saint-Hubert » - tél : 01 45 22 38 90 - mél : shcf@wanadoo.fr .

Notons que six administrateurs de la FIC Paris-HSV (Jacques Chevalier, Georges Dutruc-Rosset, Patrice Février, Jacques Reder, Jean-Claude Saulnier et Philippe Waguët) sont aussi membres du conseil d'administration du Saint-Hubert Club de France.

A Rambouillet à la fin mars

Le Salon de la Chasse de Rambouillet se tient du vendredi 28 au lundi 31 mars sur l'Hippodrome de Rambouillet (Yvelines). Site : www.salondelachassederambouillet.com .

Ce salon réunit près de 400 stands consacrés à tous les domaines de la chasse.

Il est marqué cette année par un secteur dédié à la viande de gibier, un espace de savane consacré à la sauvegarde de la faune africaine, la tenue des Journées européennes de la chasse à l'arc...

Une invitation pour une entrée gratuite, offerte par votre Fédération, est jointe à cette Lettre.

Au lendemain de l'assemblée générale annuelle de la FIC Paris-HSV (jeudi 27 mars à 18h00), ce Salon sera pour les chasseurs parisiens, une nouvelle occasion de rencontrer leur Fédération.

La FIC Paris-HSV sera en effet présente à Rambouillet, aux côtés de la FICEVY.

Les visiteurs adhérents pourront ainsi retrouver les représentants de leur Fédération et s'entretenir avec eux des activités et projets en cours.

Connaître la chasse au gibier d'eau

Les chasseurs franciliens désireux de mieux connaître la chasse au gibier d'eau peuvent participer à une formation dispensée par l'ACSIF (Association des Chasseurs Sauvaginiers d'Île-de-France).

En juin, le stage comprend une séance d'ornithologie, une séance d'initiation et une nuit à la hutte.

Au printemps, sur le site de formation de Bailly, l'ACSIF et l'Association des Dianes d'Île-de-France organisent conjointement une journée de découverte de la chasse.

Les conjoints non chasseurs et les enfants pourront passer un examen blanc du permis de chasser, s'initier au tir à l'arc et au piégeage, essayer leur adresse sur un tir laser...

Information : ACSIF : Bernard Buisine (06 85 07 87 90), stage : Bernard Garnier (06 08 43 70 68).

Avec Diane

Après quelques mois d'existence l'Association des Dianes d'Île-de-France (ADIF) montre un beau dynamisme (voir la Lettre « Chasseurs de Paris » n°12).

Avec ses adhérentes issues des trois fédérations franciliennes, l'association a amené des non chasseurs, adultes ou adolescentes très citadines, à participer à des sorties pour découvrir la chasse et la convivialité de sa vie associative. Certaines devraient bientôt passer leur permis de chasser.

Au cours de la saison écoulée, l'ADIF a aussi pu répondre à la curiosité de ses adhérentes en leur permettant de participer à différentes chasses : battues au grand gibier, chasse au petit gibier et au gibier d'eau, chasse à courre.

L'ADIF est présente au Paris Country Show, au Salon de la chasse de Rambouillet, à Fontainebleau.

En balade avec Actéon

Au fil des salons spécialisés auxquels ils participent, les partenaires d'Actéon notent avec satisfaction que l'association connaît aujourd'hui une notoriété certaine. Les visiteurs ne demandent plus ce qu'est Actéon : ils ont bien compris le rôle joué par cette association au bénéfice d'un tourisme rural axé sur la chasse et le partage économique.

Quelques destinations qui sont des nouveautés ou des valeurs sûres méritent le déplacement : Argonne, Bréhat, Haute-Marne, Gers mais aussi le Massif Central ou le Vexin.

Les clients d'Actéon sont pour la plupart des chasseurs expérimentés souhaitant diversifier leurs activités cynégétiques, essentiellement de façon individuelle, à la recherche de gibiers naturels dans un cadre rustique authentique.

Ainsi, la demande est forte sur la chasse à l'approche du grand gibier (chevreuil, cerf, chamois, mouflon, isard), la quête du petit gibier (bécasse) et la chasse à l'arc. Site : www.acteon.asso.fr .

Une grande salle

Sur le site du Fort du Trou d'Enfer à Bailly (près de Marly) où sont organisées les séances de formation (venaison, piégeage, chasse à l'arc...) et de préparation à l'examen du permis de chasser, notre Fédération vient d'aménager une nouvelle salle de réunion de 200 m² qui offrira aux chasseurs ou futurs chasseurs, les meilleures conditions d'accueil et de travail.

Lu dans la presse

« Chasse » (décembre 2007)

Faisant remarquer que « la chasse n'avait fait l'objet d'aucune polémique au cours du Grenelle de l'Environnement », Thierry Coste, vice-président de l'association Ruralité et Société, précise que « les véritables réformes et les enjeux les plus stratégiques n'ont été qu'effleurés, y compris en ce qui concerne directement la chasse et les chasseurs ».

Puis il souligne : « Dans cette première étape, la FNC (Fédération Nationale des Chasseurs), représentée par Georges Dutruc-Rosset, a fait le nécessaire pour peser sur les décisions, qui concernaient les habitats de la faune sauvage et sur les pratiques agricoles et forestières. Les chasseurs ont plaidé avec efficacité sur la défense de la nature ordinaire, qui mérite de devenir une priorité, alors que la politique écologique a toujours été orientée vers les espaces d'exception à mettre sous cloche... »

...Au monde de la chasse de savoir où il veut aller et avec quels partenaires il veut s'associer pour conserver l'influence et le bon sens qui le caractérisent.»

« Revue Nationale de la chasse » (février 2008)

« Deux fédérations interdépartementales (d'Île-de-France), la FICEVY et la FIC Paris-HSV collaborent pour tenter d'apporter ensemble une réponse à deux défis : attirer de nouvelles recrues et garder motivés les jeunes chasseurs dans une région où la pratique cynégétique est plus difficile qu'ailleurs »
Didier Gavens, directeur de la FIC Paris-HSV et de la FICEVY revient sur les moyens d'action du Club des Jeunes Chasseurs d'Île-de-France (130 adhérents) : « ...Un jeune ne peut chasser qu'une ou deux fois en moyenne par saison dans le cadre du Club. Nous ne remplaçons pas le territoire de chasse. Le Club a surtout pour vocation d'essayer d'ouvrir des territoires aux jeunes chasseurs qui en sont dépourvus et de leur faire rencontrer des responsables de chasse... Il est possible de chasser, même si c'est difficile, il ne faut pas se décourager et nous tentons de le leur prouver en leur faisant découvrir des chasses diverses dans la région... »

Fédération Interdépartementale des Chasseurs de Paris – Hauts-de-Seine, Seine-Saint-Denis, Val-de-Marne.
58 avenue du Général Leclerc – 92514 Boulogne Billancourt Cedex
tél. : 01 55 60 18 70 - fax : 01 55 60 07 15 - mél. : fdc75@chasseurdefrance.com
Internet : www.chasseursdeparis.com

« Chasseurs de Paris » - Rédaction : Jacques Reder, Georges Dutruc-Rosset, Didier Gavens.
ISSN 1775-8416